

Benoît DEMMERLE – Anne STALTER
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES

SCP titulaire d'un Office de Commissaire de Justice
5 Rue Paul Müller-Simonis - 67000 STRASBOURG
Tél : 03.88.22.22.37 – www.demmerle-stalter-huissiers67.fr
Email : scp.demmerle@gmail.com

PROCES VERBAL DE CONSTAT

Fait et passé à **STRASBOURG**

L'an **DEUX MIL VINGT TROIS**

Et le **VINGT DEUX (22) SEPTEMBRE** à partir de **9 heures 00**

A la requête de :

LA VILLE DE STRASBOURG, Service Domaine Public, ayant son siège à
67076 STRASBOURG CEDEX, 1 Parc de l'Etoile,

Parlant par Monsieur **Guillaume BROCARD**, chef de projet Démocratie
Locale

Lequel m'a indiqué au préalable :

*Que du 1er au 21 septembre 2023 à minuit, la Ville de STRASBOURG a
lancé un appel à candidatures pour désigner 20 membres de
l'Observatoire Indépendant de la Participation Citoyenne ;*

Que les conditions des candidatures étaient les suivantes :

- a. Avoir plus de 18 ans et résider à Strasbourg*
- o Ne pas avoir participé aux instances et dispositifs suivants :
Les comités de suivi des Assemblées de Quartier, portage
d'un projet lauréat du Budget participatif S1 ou S2 ou la
présence au Groupe de suivi du BP, groupes de travail du
CVIC, Comité d'Éthique ou son évaluation, Cunum, l'ensemble
des commissions consultatives créées par la Ville de
Strasbourg et ayant fait l'objet d'une délibération*
- b. Ne pas être agent(e) de la collectivité*
- c. Ne pas siéger au Conseil municipal*

*Que la désignation des 20 membres doit être effectuée par tirage au sort
parmi les candidatures reçues à l'issue de la consultation ;*

Qu'il requiert ma présence afin d'assister à ce tirage au sort.

Déférant à cette réquisition,

Je soussignée **Anne STALTER**, Commissaire de Justice associée de la SCP
« Benoît DEMMERLE – Anne STALTER », titulaire d'un Office de
Commissaire de Justice à la résidence de STRASBOURG, 5 Rue Paul
Müller-Simonis,

Me suis rendue ce jour, à 9 heures 00, à 67000 STRASBOURG, 15 Avenue
du Rhin, dans les bureaux occupés par la VILLE de STRASBOURG, au
troisième étage, dans une salle de réunion,

où en présence de :

- Monsieur **Guillaume BROCARD**, chef de projet Démocratie Locale
- Monsieur **Clément GIRARD**, Directeur de la Direction participation citoyenne

j'ai constaté ce qui suit :

Il m'est remis une note d'information sur une feuille, reproduite ci-après :



Observatoire Indépendant de la Participation Citoyenne

Note d'information

I/ Contexte

Le Conseil municipal du 10 mai 2023 a délibéré la transformation du Comité d'Éthique en **l'Observatoire Indépendant de la Participation Citoyenne**. Cette nouvelle instance a pour vocation de recueillir l'avis des citoyens sur la mise en œuvre de la politique publique de démocratie locale, tant pour en garantir le bon fonctionnement que pour en explorer les possibles.

Conformément à la délibération, l'Observatoire sera **constitué via tirage au sort**. Les **20 strasbourgeois** tirés au sort siégeront à l'Observatoire pour **une durée d'un an**.

L'appel à candidature a fait l'objet de plusieurs modalités de communication : newsletter, communication en ligne sur la plateforme Participer, communiqué de presse ainsi qu'un tirage au sort de 10 000 **habitant-es** sur listes électorales pour leur proposer de candidater à cette nouvelle instance de participation citoyenne.

II/ Méthodologie générale

- 1) **Tirage au sort de 10 000 habitant-es** sur listes électorales sur la base de l'unique critère du **quartier de résidence** afin d'élargir l'appel à candidater au plus grand nombre ;
- 2) **Recueil des candidatures** via formulaire en ligne.
- 3) **Tirage au sort** des membres de l'instance sur la base de critères suivants :
 - a. Avoir plus de 18 ans et résider à Strasbourg
 - o Ne pas avoir participé aux instances et dispositifs suivants : Les comités de suivi des Assemblées de Quartier, portage d'un projet lauréat du Budget participatif S1 ou S2 ou la présence au Groupe de suivi du BP, groupes de travail du CVIC, Comité d'Éthique ou son évaluation, **Cunum**, l'ensemble des commissions consultatives créées par la Ville de Strasbourg et ayant fait l'objet d'une délibération
 - b. Ne pas être **agent-e** de la collectivité
 - c. Ne pas siéger au Conseil municipal
- 4) **Annonce des résultats** par mail et mobilisation téléphonique des membres retenus.

III/ Méthodologie détaillée du tirage au sort

Le recueil des candidatures se fait via le logiciel **Limesurvey**, qui générera un fichier Excel contenant toutes les candidatures.

Ce fichier sera ensuite entré sur la plateforme **Panelot**, logiciel libre et en open data **pseudonymisant** les données personnelles. Il nous faudra alors entrer les critères retenus pour que le panel reflète la diversité de la population de Strasbourg :

- **Âge** : de 18 à 30 ans ; de 31 ans à 40 ans, de 41 à 50 ans ; de 51 à 60 ans ; plus de 60 ans ;
- **Genre** : Homme ; Femme (les personnes ne se reconnaissant pas dans ces 2 options se verront attribuées d'un genre aléatoire par l'algorithme) ;
- **Quartier** : selon les 20 quartiers qui composent la ville de Strasbourg.

IV / Planning

La méthodologie décrite ci-dessus sera appliquée selon le rétro-planning suivant :

21/08	Tirage au sort des 10 000 personnes sur liste électorale et envoi des courriers d'invitation à candidater
Début septembre	Réception des courriers et lancement de l'appel à candidater en ligne
1-21/09	Recueil des candidatures
22/09	Panelisation – Tirage au sort des 20 membres
22-29/09	Mobilisation téléphonique des membres <u>sélectionné-es</u> , signature de leur lettre d'engagement
30/09	1 ^{ère} réunion de l'Observatoire lors d'une formation introductive

V/ Ressources

Pour plus d'informations sur l'instance, veuillez consulter la page dédiée sur [Participer.strasbourg.eu](https://participer.strasbourg.eu).

Pour plus de détails sur le fonctionnement du logiciel, consulter le site [Panelot](#) ou cet [article détaillé](#).

Contact : Guillaume Brocard – 03 68 98 79 92 – guillaume.brocard@strasbourg.eu

Puis il m'est remis une liste reprenant l'ensemble des candidatures reçues sur la période du 1^{er} au 21 septembre 2023 jusqu'à minuit, selon les déclarations des personnes présentes, établie par la Direction de la participation citoyenne.

Il m'est précisé que toutes les participations reçues sur la période sont mentionnées sur cette feuille, à l'exception d'une participation, un candidat s'étant désisté avant la fin de l'appel à candidature.

J'en comptabilise 335.

Le fichier avec l'ensemble des candidats est pseudonymisé puis entré dans la plateforme Panelot.

Sur la plateforme les critères de sélection du panel sont renseignés : catégorie d'âge, genre, quartier.

Le nombre de candidatures à tirer au sort est renseigné : 20.

Après avoir vérifié que toutes les candidatures sont prises en compte (335) et que toutes les données des candidats sont pseudonymisées le tirage au sort est réalisé via la plateforme Panelot.

Les 20 numéros tirés au sort sont ensuite rapprochés des données non pseudonymisées pour établir la liste des lauréats.

- ⇒ Cette liste est jointe en annexe 1 du présent procès-verbal avec mention du nom et du prénom de chaque personne tirée au sort. (membres titulaires)

Puis, il est décidé de tirer au sort 20 substitués qui viendront dans l'ordre du tirage au sort en remplacement d'un membre titulaire s'il ne devait pas remplir l'ensemble des conditions de candidature.

Le fichier avec l'ensemble des candidatures est expurgé des 20 membres titulaires tirés au sort.

Ce fichier est ensuite pseudonymisé puis entré dans la plateforme Panelot.

Sur la plateforme les critères de sélection du panel sont renseignés : catégorie d'âge, genre, quartier.

Le nombre de candidatures à tirer au sort (pour désigner les substitués) est renseigné : 20.

Après avoir vérifié que toutes les candidatures sont prises en compte (335 - 20, soit 315) et que toutes les données sont pseudonymisées le tirage au sort est réalisé via la plateforme Panelot.

Les 20 numéros tirés au sort sont ensuite rapprochés des données non pseudonymisées pour établir la liste des substitués.

- ⇒ Cette liste est jointe en annexe 2 du présent procès-verbal avec mention du nom et du prénom de chaque personne tirée au sort et de l'ordre de tirage au sort. (substitués)

Pour des raisons de confidentialité la liste des 335 candidatures n'est pas annexée au présent procès-verbal de constat.

- Les 3 feuilles qui m'ont été remises, avec les 335 candidatures, sont signées et datées par mes soins puis remises en fin de séance à Monsieur **Guillaume BROCARD**.
 - Les 20 membres titulaires (lauréats) y sont surlignés par mes soins en orange ;
 - Les 20 substitués y sont surlignés par mes soins en jaune

Il en est de même des deux listes (celle des titulaires et celle des substitués) reprenant toutes les informations renseignées des 20 titulaires et des 20 substitués.

En foi de quoi, je rédige le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.

DONT PROCES VERBAL



COMMISSAIRE DE JUSTICE